

COMPTE RENDU DES DECISIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2014

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal,
vu les articles L.2121-15 et L2541-6 du CGCT,
après avoir délibéré,

- émet un avis favorable à l'unanimité, à la nomination de Denis CLAUSS au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 OCTOBRE 2014

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 octobre 2014.

3. CUS / RAPPORTS ANNUELS 2013 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ELIMINATION DES DECHETS

Le Conseil Municipal,

- prend acte des informations contenues dans les rapports annuels 2013 sur la qualité et le prix des services publics de l'assainissement et de l'élimination des déchets établis par la Communauté urbaine de Strasbourg.

4. CUS / APPROBATION DU PROGRAMME 2015 DES PROJETS SUR L'ESPACE PUBLIC / AUTORISATION DE DEBUTER LES ETUDES

Le Conseil Municipal,

sur proposition de la commission travaux, voirie et circulation réunie le 3 novembre 2014,
après avoir délibéré,

- émet avec 22 voix pour et 7 abstentions, un avis favorable au programme « projets sur l'espace public pour l'année 2015 », comme suit :

LA WANTZENAU

Opération	2014WAN4202BE1		LA WANTZENAU		Etudes Globales				1		
Site projet	RUE DES VERGERS										
<i>Tronçon/Tranche</i>	1/2	<i>Début</i>	Rue des prés		<i>Fin</i>	Complexe sportif					
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	260 000 €		<i>MOE</i>	Interne		<i>Tableau</i>	T1	<i>AMO</i>	non		
TTC											
<i>voirie & équipements</i>	Etat d'entretien		Voie desserte		Réaménagement		Trx en profondeur		Type marché /		4 000 €
Total délibéré CUS :										4 000 €	
Opération	2014WAN4129AET		LA WANTZENAU		Etudes				2		
Site projet	RUE DES MERLES										
<i>Tronçon/Tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Complet		<i>Fin</i>	Complet					
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	110 000 €		<i>MOE</i>	Interne		<i>Tableau</i>	T1	<i>AMO</i>	non		
TTC											
<i>voirie & équipements</i>	Etat d'entretien		Voie desserte		Réaménagement		Trx en profondeur		Type marché /		5 500 €
Total délibéré CUS :										5 500 €	

- et autorise la Communauté Urbaine de Strasbourg à débiter les études.

5. PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°5 DU POS DE LA WANTZENAU

Point retiré de l'ordre du jour avec l'accord des conseillers municipaux.

6. BUDGET PRIMITIF / DECISION MODIFICATIVE N°4

Le Conseil Municipal,
après avoir pris connaissance de l'avis de la commission des finances réunie le 4 novembre 2014,
après avoir délibéré,

- valide avec 23 voix pour et 6 abstentions, le virement de crédits suivants :

Article	Désignation	Dépense
2031	Frais d'études	+ 100 000 €
2313	Immobilisations en cours - constructions	- 100 000 €

7. NOUVELLES ACTIVITES PERI-EDUCATIVES / VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUX CONTRIBUTEURS ASSOCIATIFS

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le versement des subventions complémentaires suivantes aux trois associations sportives locales ayant participé aux Nouvelles Activités Péri-éducatives, lors des deux premiers cycles de l'année scolaire 2014-2015 (de septembre à décembre 2014), dont le détail figure dans le tableau ci-dessous :

Associations	1 ^{er} cycle (du 2 septembre au 17 octobre)		2 ^{ème} cycle (du 3 novembre au 19 décembre)		Total à verser €
	Heures effectuées	Subvention	Heures effectuées	Subvention	
Basket	27	540	32	640	1 180
Société de Gymnastique de La Wantzenau - section baby gym	27	540	20	400	940
Football Club La Wantzenau	27	540	26,25	525	1 065
Total	81	1 620	78,25	1 565	3 185

8. LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE (0-4 ANS)

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le rapport présentant de façon synthétique les prestations que devra assurer le délégataire (annexe 1),
- confirme à l'unanimité, sa volonté de recourir à la délégation de service public pour la gestion des structures d'accueil petite enfance (dont le multi-accueil et la micro-crèche),
- autorise à l'unanimité, le Maire à lancer la procédure de Délégation de Service Public y afférente et à signer tous documents relatifs à ladite procédure.

9. LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ENFANCE (4-12 ANS)

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le rapport présentant de façon synthétique les prestations que devra assurer le délégataire (annexe 2),

- confirme à l'unanimité, sa volonté de recourir à la délégation de service public pour la gestion des structures d'accueil enfance (dont les périscolaires et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement),
- autorise à l'unanimité, le Maire à lancer la procédure de Délégation de Service Public y afférente et à signer tous documents relatifs à ladite procédure.

10. CREATION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS POUR LES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- désigne les personnes suivantes pour composer la commission d'ouverture des plis pour les délégations de service public, amenée notamment à arrêter la liste des candidats admis à remettre une offre et à donner son avis quant à la désignation du titulaire des délégations de Service Public :
 - Maire
 - membres titulaires:
 - Grégory SCHNEIDER
 - Michèle WOLFF-VERINAUD
 - Myriam STENGER
 - Serge HUGEL
 - Christine STROH
 - membres suppléants :
 - Clément VIX
 - Françoise BOISSIERE
 - Agnès MACHWATE
 - Esther PIERSON-THEUREAUX
 - Camille MEYER

11. CESSION ENTRE LA SCCV - RUE DES HEROS ET LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

Le Conseil Municipal,
après avoir pris connaissance des conditions de cession et de servitude de passage stipulée dans la délibération du Conseil Municipal du 30 novembre 2011 dénommée « Convention de cession SCCV rue des Héros / Commune »,
après avoir délibéré,

- confirme à l'unanimité, l'accord initial pris le 30 novembre 2011 sur la cession à l'euro symbolique, de seize places de stationnement entrant dans le domaine public communal provenant de la parcelle n°6 section 11, nouvellement cadastrée section 11 parcelle 100/6 d'une surface de 1,82 ares appartenant à la Société Civile de Construction-Vente - rue des Héros au profit de la Commune de La Wantzenau,
- et autorise à l'unanimité, le Maire à signer l'acte notarié de cession et tout éventuel document annexe y relatif.

12. RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE / ADJUDICATION DU LOT N° 3

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, de fixer la date de l'adjudication au lundi 12 janvier 2015 pour la location par adjudication du lot de chasse n°3,
- décide à l'unanimité, de fixer la mise à prix à 6 800 €,
- et autorise le Maire à signer le bail de location de la chasse communale pour le lot n°3.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de onze délibérations et les membres suivants y ont assisté :

M. Patrick DEPYL

M. Roger BODE

Mme Françoise BOISSIERE

M. Denis CLAUSS

M. Jean-Louis GABEL

M. Christophe GEORG

Mme Anne-Claire GUIARD

Mme Christiane HEINTZ

Mme Anne HEMMERLE

M. Serge HUGEL

Mme Michèle KANNENGIESER

Mme Pia KIEFFER

M. Albert KUNKLER

Mme Agnès MACHWATE

M. Frédéric MAURY

Mme Stéphanie MOSCHENROS

Mme Sabine PAILLARD

M. Martial SCHILLINGER

M. Grégory SCHNEIDER

Mme Lise-Marie SEYS

Mme Myriam STENGER

Mme Christine STROH

M. Stéphane STROH

M. Benjamin VIX

M. Clément VIX

Mme Aline WISS

Mme Michèle WOLFF-VERINAUD

Absents, excusés :

M. Camille MEYER avec procuration à Mme Michèle KANNENGIESER

Mme Esther PIERSON THEUREAUX avec procuration à M. Serge HUGEL